



Bulletin d'information

Le Flamand n°441

Premier semestre 2020

IMPORTANT

**Mandat de prélèvement SEPA au dos
à remplir et renvoyer au siège MOCF**

Mutuelle des Orphelins Charles-Edmond Flamand

«Au moment où je rédige cet édito, le Coronavirus sévit et nous oblige à annuler notre Assemblée Générale du samedi 25 avril 2020. Je vous incite à vous tenir informé de l'évolution de cette situation sanitaire internationale préoccupante, la santé avant tout ! Concernant notre Assemblée Générale, nous espérons qu'elle pourra avoir lieu dans un futur proche, lorsque la pandémie aura été résorbée !

Je vous en ai déjà parlé, nous n'avons toujours pas reçu un certain nombre d'autorisation de prélèvement de la part des agents de la SNCF en activité. Je sais que certains d'entre vous nous les ont transmis par courrier postal mais nous n'avons pas reçu leur courrier. Peut-être repose-t-il dans un centre de tri, car la distribution du courrier est aléatoire, il nous arrive parfois de ne pas recevoir durant plusieurs jours le courrier !

Vous avez reçu une relance de la part de la SNCF pour nous accompagner dans notre démarche. Je vous demanderais de privilégier le retour par mail en nous envoyant les documents scannés. Cette démarche vous permet de garder vos droits aux garanties de la MOCF et de nous soutenir dans notre mission d'aide à nos jeunes orphelins. Positivons, je suis sûre que la situation va se régulariser.

Afin de rendre la MOCF plus reconnue, mais aussi de vous aider à comprendre au mieux certains aspects de la mutuelle, nous envisageons des actions au niveau des sections, mais aussi en enrichissant notre site internet de témoignages de bénévoles, d'adhérents, de pupilles et de toute personne qui souhaite faire connaître notre action ou encore faire savoir ce que la MOCF a pu leur apporter. Si vous souhaitez participer à ce type d'action, n'hésitez pas à contacter Jean-Baptiste au siège (01 40 35 96 16). Il vous accueillera avec grand plaisir.

L'année scolaire va bientôt se terminer malgré le fait qu'elle soit énormément perturbée par le Covid-19, et je souhaite courage et réussite pour tous nos jeunes en ces temps troublés.»



A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'F' followed by a horizontal line and a vertical line.

Françoise AUTIQUET
Présidente du Conseil d'Administration



SOMMAIRE

INFORMATIONS MOCF

Le don en ligne est opérationnel.....

2

Nouveau support papier, nouvelle plaquette.....

2

Projets à venir.....

3

La mission du mandataire mutualiste à la MOCF.....

4

Vos rendez-vous.....

5

Vos contacts locaux et sections.....

6

BIENFAITEURS

Chaîne de bonté.....

8

Les gestes de solidarité.....

9

ACTIVITE DES SECTIONS

Les réalisations des bénévoles.....

10

10



Maison des Enfants
des Cheminots

MUTUELLE DES ORPHELINS CHARLES-EDMOND FLAMAND

Autorisée par Arrêté Préfectoral du 4 Juillet 1891 et par Arrêté Ministériel du 29 Juin 1893.

Reconnue d'Utilité Publique par décret du 15 décembre 1899.

SIREN N° 308 374 990 - Mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la Mutualité.

MUTUELLE DE PROTECTION des enfants et de leur famille -

SIÈGE SOCIAL : 139 rue du Faubourg Saint-Denis - 75010 PARIS

BANQUE POSTALE PARIS - IBAN - FR04 2004 1000 0100 1806 9W02 001 - BIC - PSSTFRPPPAR

tél. 01 40 35 96 16

courriel : mocf@mocf.net - web : <https://www.mocf.fr>

Administrateur, Directeur de la Publication et Rédaction : Françoise AUTIQUET

Conception et maquette : Jean-Baptiste RHO

ISSN 0999 - 1638



Imprimé sur papier PEFC par IMPRESSIONS MODERNES - ZA Les Savines - 22 rue Marc Seguin - BP 230 - 07502 GUILHERAND-GRANGES Cedex

Le don en ligne est opérationnel



DEVENIR
BÉNÉVOLE



DEVENIR
ADHÉRENT



FAIRE
UN DON

ACCUEIL

NOUS CONNAÎTRE

NOTRE ACTIVITÉ

NOUS SOUTENIR

PARTENAIRES

ACTUALITÉS

NOUS CONTACTER

JE FAIS UN DON

Je soutiens l'action de la MOCF pour les orphelins

Grâce à vous, les enfants savent que vous pensez à eux !

Faites partager cet engagement autour de vous, à votre

famille et vos amis. Plus nous serons nombreux, plus nous serons forts pour

soutenir nos orphelins moralement et financièrement.

Merci, du fond du cœur, pour votre geste de solidarité.

JE FAIS UN DON

Il a mis du temps à arriver, mais il est enfin là ! Le module de don en ligne est présent sur le site internet de la MOCF depuis peu, pour ceux qui sont actifs sur les réseaux sociaux, vous avez déjà pu voir notre article « *pourquoi faire un don pour la MOCF ?* », en ligne sur le site internet, qui accompagnait le lancement du module de don en ligne.

Pourquoi avoir mis en place le don en ligne ? Premièrement, afin de diversifier les canaux de collecte pour la mutuelle. Ensuite, parce que cela permet de

nous rendre plus proche des donateurs et de nouvelles personnes extérieures à la mutuelle adeptes d'internet (notez d'ailleurs que le don est possible via smartphone également). Enfin, car tout est plus rapide via ce module ! Un bouton sur le site internet, les informations clés nécessaires, et le don parvient à la MOCF en toute sécurité. Le module en place permet un don avec paiement sécurisé et nous enverrons toujours, bien entendu, un reçu fiscal par la suite. Nous invitons nos donateurs à passer par cette nouvelle solution !

Nouveau support papier, nouvelle plaquette

MOCF
Mutuelle des Orphelins Charles-Edmond-Flamand

La protection de l'enfance

Mutuelle des Orphelins Charles-Edmond-Flamand
130 r. de l'Université Saint-Denis 75010 Paris
m.ocf@mocf.net
01 45 35 94 33
www.mocf.fr

Nos OBJECTIFS
Apporter une aide financière aux familles.
Aider les orphelins à entrer dans la vie active.
Couvrir des événements au bénéfice des orphelins.
Accueillir des bénévoles attachés à nos valeurs.

Nos AIDES

Les rentes
1 520 € Soutien à un parent
4 360 € Soutien à des deux parents
Allocations nouvelles versées pour chacun des enfants à une même famille.

Les prestations
500 € Participation aux frais d'école/quinze jours au décès du membre participant ou de son conjoint le jour du mariage, décès ou concubinage ou célébrations.
500 € Dotation au mariage sur demande et jusqu'à 30 ans.
1 000 € Prêt d'honneur à hauteur pour aider à financer les études supérieures ou le permis de conduire.

Une nouvelle plaquette au format A5 (14.8 x 10 cm) a été créée. Outil marketing percutant, cette plaquette, s'apparentant quasiment à un flyer a pour vocation d'atteindre un plus large public.

Celle-ci se rend efficace pour communiquer au niveau local car elle est :

- plus pratique à distribuer,
- plus facile à lire,
- plus colorée et attire le regard,
- plus concise dans les informations mises en avant.

Ce nouvel outil est un moyen de communication non négligeable pour la MOCF que toutes les générations apprécient !

Projets à venir

Newsletters

C'est un projet de la MOCF que de partager des nouvelles avec ses adhérents en utilisant de nouveaux canaux de communication. La newsletter s'apparente à une lettre d'information envoyée par mail aux abonnés.

Peut-être que vous faites partie des personnes ayant reçu un mail en décembre qui vous demandait si vous acceptiez de recevoir des informations périodiques de la part de notre mutuelle. Si c'est le cas, c'est que vous aviez pu nous transmettre votre

adresse mail. Ce premier mail envoyé était un mail dit de «requalification», c'est-à-dire qu'il sert à la MOCF pour mettre à jour sa liste de contacts, en plus d'obtenir le consentement de ceux qui désirent recevoir des informations, et ainsi permet à notre mutuelle d'être en accord avec le RGPD !

Ainsi, vous êtes nombreux à avoir spécifié que vous souhaitez recevoir des newsletters de la MOCF, nous espérons mettre ce projet en place en cours d'année.



Affichage en Champagne-Ardenne

A l'initiative de la section et de son animateur régional Claude BEGOUX, une campagne d'affichage publicitaire en Champagne-Ardenne va être entreprise dans les différents sites.

Différentes affiches ont été réalisées en ce sens afin de toucher de nombreuses cibles dans des structures de la SNCF.



La mission du mandataire mutualiste à la MOCF

La fonction de mandataire mutualiste a été mise en place fin 2017 et la nomination de son titulaire, M. Dominique LIGIER, a été validée par le Conseil d'Administration du 11 janvier 2018.

Dominique, comment a commencé ta mission en tant que mandataire mutualiste ?

«L'urgence était alors de dresser un état des lieux au niveau des régions pour détecter les activités à améliorer. Avec l'ensemble des animateurs régionaux, nous avons notamment décidé de mettre en place les actions suivantes:

- préciser les missions de l'animateur régional et donner à cet animateur une formation initiale,
- définir le territoire de chaque animateur régional, et trouver, quand c'est nécessaire, des « animateurs relais »,
- rencontrer et maintenir des relations suivies avec les sections locales, et recréer les réunions annuelles avec ces sections,
- gérer la diffusion de l'information vers les sections locales, et organiser la remontée d'informations vers le siège.

Mon rôle est de mettre en oeuvre ces actions afin d'assurer une cohérence entre les missions des animateurs dans leurs régions et les prérogatives de la mutuelle. En parallèle, il a fallu repenser totalement les formations dispensées à la mutuelle. Nous avons mis en place 3 modules adaptés aux fonctions de nos adhérents ; je dois continuellement faire évoluer le contenu de ces formations et assurer les différentes sessions mises en place.»

Qu'en est-il de ces actions aujourd'hui ?

«La totalité des actions liées à la fonction d'animateur régional est maintenant achevée. Une fiche de poste a été créée dans le but de mieux préciser le rôle et les missions de l'animateur régional.

En outre, tout nouvel animateur régional reçoit une formation. Les animateurs apprennent à mieux se connaître et partagent leurs expériences. Les réunions annuelles ont repris en 2017, avec pour objectif de redynamiser certains anciens «bassins» oubliés où des adhérents potentiels ont été détectés. De plus, les animateurs régionaux ont décidé de créer des réunions décentralisées regroupant deux ou trois régions afin de mieux appréhender les besoins locaux. Quant aux formations, nous réalisons des sessions au siège en fin de chaque année, et à tout moment des formations délocalisées en fonction des besoins exprimés par les animateurs régionaux.»



Formation des animateurs régionaux du 10 mars 2020

De gauche à droite : Guy SOULET (présent exceptionnellement), Francis BAUER, Claude BEGOUX, Dominique LIGIER, Sophie CORBIN, Philippe MOREAUX, Françoise AUTIQUET (présente exceptionnellement), Jacques LOGAN et Cyril KALADGEW

Vos rendez-vous

Manifestations locales

STRASBOURG

28 juin 2020

Marche Populaire

Griesheim sur Souffel

Renseignements :

Philippe RAUCH au 06 21 60 91 61

SELESTAT

21 juin 2020

Journée pêche & barbecue

Etang de pêche Alsacienne d'aluminium

Renseignements :

Francis BAUER au 06 29 79 60 42

07 août 2020

Corso Fleuri

Ateliers municipaux de Sélestat

Renseignements :

Francis BAUER au 06 29 79 60 42

RENNES

30 avril et 14 août 2020

Loto Tinténac

Espace Ille et donac

06 septembre 2020

Vide-greniers

Site des Onze écluses à Hédé-Bazouges

Renseignements :

Yannick LE FLOCH au 06 26 57 30 52 ou

Gérard FAUCHOUX au 06 88 31 44 60

AG des sections

SELESTAT

15 mai 2020 à 19h30

Renseignements :

Francis BAUER au 06 29 79 60 42

ORLEANS

15 octobre 2020 à 18h00

Salle Beauce

Renseignements :

Siège social MOCF au 01 40 35 96 16



INFORMATIONS MOCF

Vos contacts locaux et sections

Auvergne / Rhône-Alpes

	Sophie CORBIN	06 63 46 86 05	corbin.sophie@gmail.com	Animateur régional
Annemasse	Mohamed EL BAKI	06 81 83 54 79	elbakimohamed74@laposte.net	
Lyon	Antonio CORSETTI	06 24 54 33 38	corsetti.antonio@neuf.fr	

Bourgogne / Franche-Comté

Les Laumes	Guy MONIN	06 76 99 39 73	guy.monin@libertysurf.fr	Animateur régional
Besançon	Pierre JACQUES	03 81 56 57 20	jackfamille@libertysurf.fr	
Dijon	Raoul PERONNET	06 09 96 79 98		
Pontarlier	René FOURNIER	03 81 89 75 99		

Bretagne

	Gérard FAUCHOUX	06 88 31 44 60	gerard.fauchoux@orange.fr	Animateur régional
Quimper	Guy COGNARD	06 86 69 14 94	guy@cognard.org	
Redon	Philippe DESMOTS		Contactez le siège au 01 40 35 96 16	
Rennes	Yannick LE FLOCH	06 26 57 30 52	yannick.lefloch@neuf.fr	
Vannes	Guillaume FOVELLE		Contactez le siège au 01 40 35 96 16	

Centre-Val de Loire

Orléans			Contactez le siège au 01 40 35 96 16	
Tours	Catherine BAPTISTE	06 24 29 31 72		

Grand-Est

Nancy	Alain GORNET	03 83 23 83 72	alain.gornet@sfr.fr	Animateur régional
Reims	Claude BEGOUX	07 81 57 28 03	claudio.begoux@laposte.fr	Animateur régional
Sélestat	Francis BAUER	06 29 79 60 42	fb.rigolo@wanadoo.fr	Animateur régional
Béning/Forbach	El Habib NOURA	06 29 67 97 49	nourahabib@laposte.net	
Chalindrey	Bernard MICHEL	06 85 14 21 89		
Colmar	Bruno SCHNEIDER		orphelinat.mocf@gmail.com	
Epernay	Philippe MOREAUX	06 13 33 22 93	philippe-moreaux@reseau.sncf.fr	
Haguenau	Audrey BEYER		Contactez le siège au 01 40 35 96 16	
Langres	Marie-France BASTIEN	03 25 87 11 32		
Metz	Désiré ESCLARMONDE	06 11 93 88 62		
Mulhouse	Laurent WEISS	07 79 82 40 10	weiss_laurent@hotmail.fr	
Strasbourg	Philippe RAUCH	06 21 60 91 61	philippe.rauchmocf@gmail.fr	

Hauts-de-France

	André HANOCQ	06 07 91 38 31	andre.hanocq@orange.fr	Animateur régional
Amiens	Patrick DESCAMPS	06 44 78 88 79	patrickdescamps80@orange.fr	
Artois Douais Hainaut	Frédéric PERU	06 79 15 98 34	mocf.adh@laposte.net	
Bethune	Brigitte ASTORGUES	06 20 86 03 16	brigitalain@sfr.fr	
Calais	Francis HERBAUT	06 18 70 97 66	francis.herbaut@yahoo.fr	
Dunkerque	Jean-Marie JONCKHEERE		mocfdkque@outlook.com	
Hellemmes	Rose-Hélène BESSOL		rose-helene.bessol-pelletier@sncf.fr	
Lille	Jérôme QUEHEN	06 09 32 97 93	jerome.quehen@sncf.fr	

Ile-de-France

	Philippe MOREAUX	06 13 33 22 93	philippe-moreaux@reseau.sncf.fr	Animateur régional
	Michel SOLER	06 25 21 87 24	soler.michel3@gmail.com	Animateur régional
Creil	Marielle GALLOU	06 77 35 55 14	mariellegallo@sfr.fr	





Paris Est

Kelly FERREIRA

Contactez le siège au 01 40 35 96 16

Paris Nord

Michel MAGNIER

06 48 96 28 71

Paris Austerlitz

Didier JANSSOONE

06 79 07 36 80

didier9164@yahoo.fr

Normandie

	Norbert LAPEL	06 75 40 46 00	nonoleboiteux@hotmail.fr	Animateur régional
Argentan	Francis CHESNEL	06 29 46 50 09	chesnel.yaël@orange.fr	
Caen	Thierry DEVISME	06 84 85 41 59		
Médizun	Jean-Michel AUBERT	02 31 20 21 80	jeanmichel.aubert14@gmail.com	
Rouen	Hervé GOUPILLOT	09 88 83 70 71	herve.goupillot@reseau.sncf.fr	
Yvetot	Pierre FAMERY	07 67 07 41 74	isafamery@gmail.com	

Nouvelle-Aquitaine

Saintes/La Rochelle	Jacques LOGAN	06 72 95 28 56	jacques.logan@laposte.net	Animateur régional
Bordeaux	Luce GRANGE	06 81 23 41 79	lucegrange@gmail.com	
Poitiers	Lydia ANDRE	06 67 75 63 00	lydiandr83@gmail.com	

Occitanie

Toulouse	Jean-Christophe SIMONNET	06 29 62 01 21	jcs46@orange.fr	Animateur régional
----------	---------------------------------	-----------------------	------------------------	---------------------------

Pays de la Loire

Le Mans	Bernadette LACOUDRE	06 22 27 18 70		
---------	---------------------	----------------	--	--

Provence-Alpes-Côte d'Azur

	Cyril KALADGEW	06 29 52 09 09	cyril.kaladgew@sncf.fr	Animateur régional
--	-----------------------	-----------------------	-------------------------------	---------------------------



Nous recherchons des animateurs !
PAYS DE LA LOIRE
CENTRE-VAL DE LOIRE
N'hésitez pas !

Chaîne de bonté

A

M. ANDRONY de Deuil la Barre
M. ANGER de Combourg
M. AUROY de Maisons Alfort

B

M. BALSON de Dijon
Mme BALTHAZARD de Caissargues
M. BARREDY de Bordeaux
M. BAUER de Sélestat
M. BEJAUD de Gujan Mestras
M. BENEZETH de Roquefort des Corbières
Mme BLASCO de Béziers
M. BOIBERGUE de Sable S/Sarthe
M. BOUCHER de La Riche
M. BOURNIER de Besançon
M. BOTALLA COSTA de Fontaine
M. BREUSE de Neuville les This
Mme BRICOUT de Beauchamp
M. BROCHET de Nouaille Maupertuis
Mme BRUNEAU de Sathonay Village

C

M. CADOUX de Chapaize
M. CAMBIER d'Arcachon
Mme CARCEL de Franconville la Garenne
M. CARLIER de Colombes
M. CARNET de Longvic
Mme CARRE de Codognan
Mme CHARPEIX de Limoges
Mme CHERASSE de Paris
M. CHERIFI de Brive la Gaillarde
Mme CHINSKY de Sannois
M. COURSIERES de Toulouse

D

M. DAHLEM de Hundling
M. DANGELSER de Ratzwiller
M. Mme DAOUT de Morsang S/Orge
M. DAUBAIRE de Seynod
Mme DELFOSE de Sannois
M. DELORME de Blois
M. DELPEUX de Tregunc
M. DEMONCEAUX de Groslay
M. DESQUIENS de St-Jean de Braye
M. DESSERT d'Haubourdin
Mme DETRAZ de Geneve
M. DIETEMANN de Rixheim
M. DILLY de Suresnes
M. DURST de Hagenau

E

M. EL BAKI d'Ambilly
M. ESPIEUSSAS de Levallois Perret

F

Mme FARRET de Sartrouville
Mme FIORAVANTI d'Ajaccio
Mme FONTAINE de Chantepie
Mme FRAUD de Beaucouze
M. FREBET de Sees

G

M. GARNIER de Cintegabelle
Mme GAUCHER de Joue les Tours
M. GAUCHEY de Rechesy
Mme GILLES de Ville d'Avray

Mme GIRARDIERE de Paris
M. GRANDJEAN de Montmagny
M. GRILLET de Boves
M. GUELUY de Bailleul
Mme GUERNION de Paris

H

M. HAMELIN de Graignes Mesnil Angot
M. HAVEL de Diffembach les Hellimer
M. Mme HELD de Mutzig
Mme HYPEAU de Brest

J

M. JANKOWSKI de Bethune
Mme JUAN de Fontaines S/Saone
M. JUGLAIR de Bourg en Bresse

K

M. KALINOWSKI de Forbach
Mme KERLOEGUEN d'Angers
M. KOEHLER de Quatzenheim
Mme KOROTITCH de Caen

L

M. LAFON de Gradignan
Mme LAJOUSE de Paris
M. LAKOMY de Paris
M. LAURENCIN de St-Brice S/Forêt
Mme LE BIHAN de Sartrouville
M. LE BIHAN de Verrières le Buisson
M. LEPAGE de Pornichet
M. LHERBIER d'Achicourt
M. LHUILLIER de Bordeaux
M. LOURME d'Eleu dit Leauwette

M

M. MAGNIER de Chambly
Mme MANCIAUX de Lay St-Christophe
M. MARCHAND de Rouen
M. MARSAULT de Joue les Tours
M. MERINDOL de Paris
M. MEURY de La Fresnais
M. MICHAU de St-Astier
M. MICHEL de Val de Meuse
M. MONSCHIN de Griesheim S/Souffel
M. MORELLE de Fosses
Mme MORELLE de Brunoy
M. MOSSAZ de Bellegarde

N

Mme NAUD de Fontenay le Fleury
Mme NEUVILLE de Paris

O

M. OBLINGER de Faulquemont
M. OJEDA de Fréjus
M. ORNAQUE de St-Raphaël
Mme ORENGA de Turckheim
Mme OTT de Boersch

P

Mme PAIN de Gonnevillle le Theil
M. PATOUET de Troyes
M. PEAUDEAU de Marseille
M. PECHBERTI de Montry
M. PERRET de Brignais
Mme PERRIER de Dijon
M. PERSIGNY de Pfulgriesheim
M. PHAM de St-Michel S/Orge
M. PILLOT de Valenciennes

M. POINT de Bethisy St-Martin
M. PORCHET de La Roche S/Yon
M. PORTE de St-Gratien
M. PUERTO MONTON de St-Martin le Vinoux

Q

M. QUINT d'Aucaleuc

R

M. RAPHAEL de Behren les Forbach
M. RAPINEAU de Louviers
Mme RIVOAL de Bruges
M. Mme RIVOAL du Havre
M. ROBIN de Chartres
M. ROLLOT de Sorede
M. ROOS d'Hochfelden
M. Mme ROUVIERE de Savigny S/Orge

S

M. SEILER de Forbach
Mme SENOTIER de Vierzon
M. SERY de Guidel
M. SERRET de Mirabel et Blacons
M. SOREL de Lion S/Mer
M. SZYMANSKI de Chavanod

T

M. THENOT GRUNHERTZ de Vitry le François
M. THOMAS de Clamart

V

Mme VAILLANT FOURNIER de GAP
M. VANDAMME de Montreuil
M. VANNIER de Brem S/Mer

W

M. WEIL de Strasbourg
M. WURMLINGER de Brunstatt
M. WURMLINGER de Mulhouse

LES SOCIETES

Garage HEIM de Strasbourg
SARL Garage St-Hubert de Rosbruck
SAS LEVERRIER PEINTURE de St-Georges des Groseillers



Les gestes de solidarité

Des veuves d'adhérents disparus ont souhaité par pur esprit de solidarité, maintenir le versement de la cotisation au profit des pupilles de la MOCF.

Mme B. Marie-Ange d'HIRSON

Mme B. Olga de BREST

Mme C. Christine de STE COIX SUR BUCHY

Mme E. Carmen de SCHARRACHBERGHEIM IRMSTE

Mme F. Marie de REDING

Au nom de tous les pupilles, nous renouvelons nos plus sincères remerciements à ces fidèles amies et les assurons de notre profonde gratitude pour leur généreuse solidarité.

DONS automne/hiver 2019



16 595 €

La MOCF vous remercie pour votre générosité !

Nouveaux bénéficiaires

Section de BETHUNE

Clara (22 ans) et **Solenne** (16 ans), filles de M. AVERLANT Fernand, décédé le 9 octobre 2019

Section de LILLE

Ronan (22 ans) fils de Mme LAMPE Gervaise, décédée le 12 novembre 2019

Section de COLMAR

Meycene (16 ans) fille de M. EL OMRI Rachide, décédé le 12 décembre 2019

Section de STRASBOURG

Justine (9 ans) fille de M. OTTMANN Hubert, décédé le 30 décembre 2019

Il nous a quittés

Monsieur **Alain THIEBAUT**, décédé le 29 janvier 2020, ancien Président de la section des LAUMES. Nous renouvelons **toutes nos condoléances** à la famille durement éprouvée.

ACTIVITE DES SECTIONS

Les réalisations des bénévoles

Du nouveau et du renouveau à Somain

C'est lors de l'Assemblée Générale du 7 février 2020 qu'un nouveau président a été élu en remplacement de Patrice SERGENT qui souhaitait depuis plusieurs années, confier sa fonction à la nouvelle génération.

Frédéric PERU, jeune chef de service voyage en gare d'Arras, prend désormais le relais accompagné de Vincent MANIE, agent voyage qui assure la fonction de trésorier.

L'ancienne équipe n'abandonne cependant pas tout à fait la section, car pour transmettre leur expérience aux nouveaux, Jean Pierre VERLET reste vice-président, Patrice SERGENT devient secrétaire, Martine BROUTIN devient secrétaire adjointe et Michel Le DREZEN redevient contrôleur.

Première décision initiée par Frédéric PERU et votée à l'unanimité lors de notre Assemblée Générale de section : la proposition de modification de l'appellation de notre section qui devient une identification plus géographique permettant à ses adhérents issus de nombreuses localités différentes de mieux se reconnaître.

La section de Somain devient désormais la section Artois Douais Hainaut.

Souhaitons bonne continuation à la section ADH rajeunie, forte de ses 22 bénévoles toujours actifs !

Texte : Patrice SERGENT



Vous aussi vous êtes accro au loto rennais ?

Dernier loto de l'année 2019 de la section de Rennes à Tinténiac. Celui-ci fut un grand succès en cette soirée du 10 novembre, environ 650 personnes s'étaient réunies ce soir là dans la bonne humeur.

Dans une ambiance amicale et chaleureuse, adhérents, bénévoles et familles ont pu partager une soirée agréable. La vente des gâteaux maisons, boissons, galettes saucisses et frites a été une franche réussite !

Tous les bénéfices seront reversés aux orphelins de la MOCF. La MOCF remercie les bénévoles qui ont permis de réaliser ce loto traditionnel, toujours attendu avec impatience par les participants !

Une médaille à Bethune

La section de Béthune s'est réunie le samedi 23 novembre pour son Assemblée Générale de 2019.

La présidente, madame Brigitte ASTORGUES a dressé le bilan financier et le bilan moral. Il a été discuté des projets à mettre en place en 2020 tels qu'une randonnée pédestre. En 2021, il est prévu de réaliser une bourse aux jouets et à la puériculture !

Monsieur Serge POULAIN a eu l'honneur d'être médaillé lors de cette réunion.



Réunion des bretons en janvier

Le 09 janvier 2020, 12 personnes étaient présentes lors de l'Assemblée Générale, dont M. CHAHUREL, charmant retraité de 88 ans bien connu des adhérents bretons.

Lors de ce rassemblement, un bilan des manifestations de l'année 2019 a été établi : 3 lotos, ainsi que la 16ème édition du vide-greniers que chaque membre de la section attend toujours avec impatience.

De plus, il a aussi été évoqué la difficulté de placer les agendas ainsi que les craintes liées aux renouvellements d'adhésions par prélèvement sur compte bancaire. Mais toute l'équipe rennaise reste optimiste !

Une pensée aussi à l'ancien Président de la section, M. Jean-Claude NEMETH qui n'a pu être présent lors de cette Assemblée Générale. Celle-ci a d'ailleurs été clôturée par un buffet froid et par la traditionnelle galette des rois dans la bonne humeur à Rennes !



Rassemblement à Yvetot

7 participants pour cette assemblée de la section d'Yvetot le 29 février dernier avec Hervé GOUPILLOT et Dominique LIGIER en invités. Il a pu être question du placement des agendas de 2020 mais également du projet de tombola accompagnant le placement des futurs agendas de 2021 pour booster les ventes ! Concernant les projets à venir de la section : des forums des associations pourraient être contactés afin de relancer les adhésions. Michel RIVOAL propose d'essayer dans la ville du Havre et de participer à des vide-greniers avec la tenue d'un stand pour présenter la MOCF.



Participez à la Tombola de la section Artois Douaisis Hainaut

La section de la MOCF Artois Douaisis Hainaut (anciennement section de Somain) organise sa traditionnelle souscription volontaire pour contribuer à l'amélioration du sort des orphelins.

N'hésitez pas à participer pour, peut-être, **gagner des coffrets cadeaux de voyages ou vous voir offrir 5 carnets complets** en cas d'adhésion jusqu'au 1er septembre ! Le tirage au sort se tiendra le 3 septembre prochain, bonne chance à tous !

Avenant à l'adhésion pour Participation Frais d'Obsèques

Cet avenant est prépondérant pour connaître les personnes que VOUS souhaitez protéger.
Si vous ne l'avez pas envoyé, merci de remplir les informations ci-dessous.

Je complète le tableau des personnes protégées, je désigne mon (ou mes) bénéficiaire(s)

Nom :

Prénom :

Situation familiale :

Marié(e) Célibataire Divorcé(e) Veuf(ve) Pacsé(e) Concubinage Séparé(e)

Matricule MOCF :

ou
Matricule SNCF:

Adresse :

Code postal/Ville :

N° téléphone :

Adresse mail :

Personnes protégées

	Nom, Prénoms(s)	Sexe H/F	Date Lieu de naissance - département	N° de Sécurité Sociale
Vous				
Votre conjoint				
Votre enfant				
Votre enfant				
Votre enfant				

Bénéficiaires en cas de décès

En cas de décès, la Participation aux Frais d'Obsèques est versée au(x) bénéficiaire(s) désigné(s) par vos soins, étant précisé que vous avez le choix entre les deux formules ci-après :

Clause standard

En cas de décès du membre participant ou de son conjoint, la Participation aux Frais d'Obsèques sera versée à la personne présentant, à la date d'exigibilité de la prestation la qualité de conjoint survivant au sens du Règlement mutualiste. A défaut de conjoint survivant, la Participation aux Frais d'Obsèques sera versée à parts égales aux héritiers de la personne décédée.

Clause libre

Si vous ne souhaitez pas que la Participation aux Frais d'Obsèques soit attribuée selon la formule ci-contre, vous devez désigner expressément le(s) bénéficiaire(s) de votre choix. Dans ce cas, veuillez à indiquer le nom de naissance, le(s) prénom(s), la date, lieu de naissance et département ainsi que l'adresse complète et le numéro de téléphone du (des) bénéficiaire(s) ainsi que les modalités de répartition.

Je choisis :

La clause standard

La clause libre (en indiquant ci-après l'identité du (des) bénéficiaire(s))

.....
.....

Attention, en cas de pluralité de bénéficiaires, vous devez préciser l'ordre de priorité de versement de «la Participation aux Frais d'Obsèques forfaitaire» ainsi que le pourcentage revenant à chacun des bénéficiaires. En cas de pluralité de bénéficiaires de même rang et de prédécès de l'un ou de plusieurs d'entre eux, la part de l'allocation lui (leur) revenant est répartie entre les autres bénéficiaires au prorata de leur part respective. Vous pouvez modifier la désignation du (des) bénéficiaire(s) en cours d'adhésion par avenant à votre bulletin d'adhésion par le biais d'une désignation sur papier libre, transmise à la mutuelle par lettre recommandée, par acte sous sein privé ou par acte authentique, ou en remplissant les formalités édictées par l'article 1690 du code civil, sauf en cas d'acceptation par le(s) bénéficiaire(s). Dans ce cas la désignation devient irrévocable.

Souhaitez-vous être contacté par un conseiller de la MOCF ?

Oui

Non

Date et signature / /

Vos dons aident aussi
nos actions pour
les orphelins



**Vous pouvez faire un don sur
www.mocf.fr**

RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Nom : Prénom :
Adresse personnelle :
Code postal : Ville :
Téléphone fixe : Téléphone portable :
Email personnel :

J'autorise la MOCF à me faire parvenir sa communication publicitaire :

Oui

Non

ATTENTION n'oubliez pas de stipuler votre matricule SNCF ou MOCF :

Date et signature :

COUPON A RETOURNER

Mutuelle des Orphelins Charles-Edmond Flamand
139 rue du Faubourg Saint-Denis 75010 PARIS
01 40 35 96 16
mocf@mocf.net
www.mocf.fr

J'accepte d'être prélevé sur mon compte bancaire trimestriellement
(aux alentours des 05 janvier / avril / juillet / octobre)
Je remplis le mandat de prélèvement SEPA ci-dessous :

MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA

Référence Unique du Mandat : CREANCIER : Mutuelle des Orphelins Charles-Edmond Flamand (MOCF)
Cadre réservé à la MOCF 139 rue du Faubourg Saint-Denis - 75010 Paris
ICS : FR28ZZZ246662

Vos coordonnées personnelles

Nom * Prénom *

Adresse*

Complément d'adresse

Code Postal* Ville * Pays*

Vos coordonnées bancaires

IBAN*

Code BIC*

Type de paiement : récurrent

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez la **Mutuelle des Orphelins Charles-Edmond Flamand** à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de la MOCF. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 (huit) semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.
Note : vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Fait à le

Signature*

Important : N'oubliez pas de signer votre Mandat de Prélèvement SEPA et de joindre Relevé d'identité bancaire.



* Champ obligatoire

Merci de joindre un RIB à ce document